

Assemblée Plénière du 8 Novembre 2012

Vœu proposé par le groupe Front de Gauche : PCF-PG-GU

La région Midi-Pyrénées apporte son soutien aux salariés de l'entreprise Sanofi qui défendent leurs emplois. Après Molex, Thalès et Freescale c'est maintenant Sanofi, dont les actionnaires ont perçu 3,5 milliards d'euros de dividendes en 2011, qui procède à des suppressions d'emplois à visées boursières.

La proposition d'une loi pour interdire les licenciements boursiers est une mesure d'intérêt général. C'est en ce sens que les salariés concernés appellent la puissance publique à un acte législatif fort en défense de l'emploi et pour préserver notre capacité industrielle menacée par la course cupide aux profits financiers. Les représentants syndicaux des salariés de Sanofi, dans leur diversité, ont tenu à l'exprimer aux élus qui ont accepté de les recevoir, à l'occasion de leur récente manifestation à Paris.

Le 16 février 2012 la majorité des sénateurs de gauche a d'ailleurs voté une proposition de loi afin de mettre un terme aux licenciements boursiers.

Différent du licenciement pour «convenance personnelle» ou pour «raison économique» caractérisé par des difficultés économiques ou technologiques d'une entreprise, le licenciement boursier saccage de plus en plus la vie de nos territoires.

Il présente la particularité de permettre aux entreprises de licencier en dépit de leur bonne santé économique, afin d'augmenter leur rentabilité et la rémunération de leurs actionnaires. Ces décisions ne trouvent leur origine ni dans la crise financière européenne, ni dans le «coût» du travail prétendument trop élevé en France. Elles sont le résultat d'une course cynique au rendement financier. En 2011, ce sont 45 milliards d'euros qui furent versés aux actionnaires au titre de l'exercice 2010, pour un taux de distribution frisant les 50%.

Au regard des éléments exposés, du nombre de chômeurs recensés par les dernières statistiques, de la gravité de la précarité frappant notre pays, de la destruction qui menace des milliers d'emplois et du redressement industriel qui doit mobiliser la puissance publique, le Conseil régional de Midi-Pyrénées réuni en séance plénière ce 8 novembre 2012 demande au Président de la République, au gouvernement et à la représentation nationale de légiférer, en réponse aux demandes des salariés victimes de plans sociaux, au travers d'un texte visant à interdire les suppressions d'emplois à visées boursières.